

NOUVEAU



ENVIRONNEMENT & AGRONOMIE

# L'AGRONOMIE POUR LA PERFORMANCE DE VOTRE EXPLOITATION VITICOLE

## OBJECTIFS

- **Comprendre le contexte et les enjeux technico-économiques**
- **Connaitre les leviers agronomiques pour réduire les coûts de production sur l'exploitation**
- **Calculer et analyser des indicateurs clés technico-économiques**
- **Utiliser la veille réglementaire et technique**
- **Déterminer un plan d'action afin d'optimiser ses pratiques culturales et réduire ses charges**

## CONTENU

- Optimiser le choix des fertilisants
- Savoir interpréter et utiliser une analyse de sol
- Comprendre l'action des produits de nutrition foliaire
- Optimiser l'entretien de son sol : enherbement, couverts végétaux, désherbage mécanique
- Comparaison des coûts de production de différents itinéraires techniques
- Optimiser ses traitements phytosanitaires en fonction de la demande du marché
- Calculer et interpréter l'indicateur IFT
- Optimiser l'investissement dans du matériel performant
- Comparaison technico-économique des OAD (Outil d'Aide à la Décision)
- Comment utiliser les produits de biocontrôle en gardant l'efficacité des conventionnels

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports techniques / Illustration par des cas concrets /  
Échanges et partage d'expériences au sein du groupe /  
Calcul et analyse des indicateurs pour son exploitation /  
Élaboration d'un plan d'action individuel

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table pour mesurer les capacités acquises par les stagiaires
- Mise en avant des actions envisageables
- Auto-évaluation en fin de session
- Fiche d'évaluation de la satisfaction des stagiaires

## FORMATEURS / RESPONSABLE DE STAGE

Conseillères QHSE agronomes du Cerfrance Poitou-Charentes et intervention d'un consultant conseiller agricole

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.



Viticulteur/trice



1 JOUR (7H)



308 €\* (tarif avant prise en charge)

- **Pour les exploitants agricoles,**  
42 € avec un financement VIVEA.
- **Et en tant que chef d'entreprise,**  
une prise en charge est également possible pour vos salariés.

\*Formation exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts



## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription auprès de votre agence ou sur notre site internet [www.poitoucharentes.cerfrance.fr](http://www.poitoucharentes.cerfrance.fr) [via cette page](#)
- Inscription au plus tard 10 jours avant le début de la formation



## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le stagiaire en situation de handicap prendra contact avec l'organisme de formation à l'adresse suivante : [formationclient@pch.cerfrance.fr](mailto:formationclient@pch.cerfrance.fr)